

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 15 novembre 2021

**N° CP-2021-10-11-3**

**N° applicatif 2573**

### **11<sup>ème</sup> Commission**

Commission Eurométropole de Strasbourg

#### **Service instructeur**

Service pilotage de l'offre d'insertion et de  
l'accès à l'emploi

#### **Service consulté**

## **PROPOSITION DE CONVENTION DE PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LA MAISON DE L'EMPLOI DE STRASBOURG**

Résumé : Le présent rapport propose de poursuivre le partenariat renforcé avec la Maison de l'Emploi de Strasbourg sur le Territoire de l'Eurométropole. L'alliance des compétences de la Collectivité européenne d'Alsace, au travers de son équipe emploi, et de la Maison de l'Emploi permet de proposer aux entreprises et aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (rSa) une offre coordonnée pour permettre un retour plus rapide à l'emploi, conformément aux ambitions du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi.

Il est également proposé que la Collectivité européenne d'Alsace participe au financement des programmes clés de la Maison de l'Emploi pour un montant de 24 000 €.

La Collectivité européenne d'Alsace impulse, avec la mise en œuvre du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi, une dynamique nouvelle qui vise à répondre à deux enjeux majeurs : répondre aux besoins en main d'œuvre des entreprises et permettre un retour durable à l'activité pour les bénéficiaires du revenu de Solidarité active (rSa) au plus proche de leur bassin de vie. Dans cette optique, la Maison de l'Emploi de Strasbourg et la Collectivité européenne d'Alsace choisissent de poursuivre leur partenariat pour mieux coordonner leurs actions en vue de proposer une offre de service ambitieuse au service de l'emploi pour le territoire de l'Eurométropole.

Dans la continuité de 2020, pour l'année 2021, quatre axes de travail collaboratif sont retenus :

### **1. Le développement d'une gestion prévisionnelle et territorialisée des emplois et des compétences :**

Avec l'aide d'un consultant externe dédié, les développeurs emploi de la Collectivité européenne d'Alsace travaillent sur la démarche Gestion Prévisionnelle Territoriale des Emplois et des Compétences (GPTEC) dans quatre secteurs d'activités en tension : transport, restauration, rénovation énergétique, aide et soins dans les EHPAD.

Ainsi, depuis le début de l'année, les actions suivantes ont été menées :

- Élaboration d'un plan regroupant 17 actions concrètes pour modéliser un parcours complet de chauffeur livreur : préparation à l'emploi, recrutement, intégration et fidélisation ;
- Mise en place avec l'URSIEA (Union Régionale d'Insertion par l'Economie d'Alsace) de rencontres entre les structures de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) et l'Eurométropole de Strasbourg pour la mise en œuvre d'un parcours professionnalisant pour les conducteurs de bennes pendant la période estivale (remplacement de chauffeurs poids lourds) ;
- Construction de parcours professionnels, de l'orientation à l'intégration, pour répondre aux besoins des EHPAD avec un focus particulier pour les publics bénéficiaires du rSa pour les orienter et les accompagner à l'emploi.

### **2. Des actions en faveur des quartiers prioritaires de la Ville et de la grande pauvreté :**

La Collectivité européenne d'Alsace est engagée dans la politique de la ville par le biais de ses politiques de droit commun, et par le biais du Fonds urbain de 500 000 euros permettant de soutenir des actions répondant à 10 priorités, dont la lutte contre les exclusions (apprentissage et maîtrise de la langue française, parcours vers l'emploi et orientation et formation).

Il s'agit de développer un plus grand nombre d'actions concrètes proposées par les entreprises en faveur de l'accès à l'emploi des habitants des Quartiers Politiques de la Ville avec les 100 entreprises du Club des entreprises inclusives du Bas-Rhin.

La Charte Entreprises et Quartiers est devenue « Pacte avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises ». Cinquante-cinq entreprises sont signataires à ce jour.

Le programme FOCALÉ, sur les quartiers du Neuhof et de la Meinau, a l'ambition d'accompagner 400 personnes sur une durée de 15 mois (allocataires du rSa, jeunes et demandeurs d'emplois) dans leur démarche de maîtrise de l'outil numérique, de définition de projet professionnel, d'activités rémunérées à la carte et de retour à l'emploi pérenne. Cinquante-quatre bénéficiaires du rSa sont entrés dans le dispositif sur 236 début septembre 2021.

### **3. L'accessibilité et la proximité des services au public, notamment à travers le projet KaléidosCOOP :**

KaléidosCOOP est un projet de tiers-lieu transfrontalier de coopération ouvert à tous pour travailler, entreprendre et consommer autrement.

Labellisé PTCE – Pôle territorial de coopération économique – depuis 2015, KaléidosCOOP regroupe une cinquantaine de partenaires : des acteurs de l'emploi, du développement économique, de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale qui, ensemble, développent de nouveaux services et de nouvelles activités pour le territoire et ses habitants. Le projet est co-piloté par trois structures du territoire : la Maison de l'emploi de Strasbourg, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Grand Est et Cooproduction.

Les objectifs et intérêts sont conjoints :

- créer un lieu totem territorial dans lequel les enjeux d'emploi et de compétences sont creusés et résolus par des approches collectives d'entreprises et d'habitants basées sur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et l'innovation sociale.
- créer un laboratoire et lieu d'échanges, d'inspiration en matière d'innovation sociale pour incuber des politiques publiques ou projets et d'un lieu ressource pour les équipes médicosociales de la collectivité notamment.
- créer un Living lab pour la formation (savoir être et savoir-faire) des Bénéficiaires du rSa/demandeurs d'emploi.

### **4. Le développement de l'emploi transfrontalier :**

La Maison de l'emploi développe l'ensemble de ses programmes à l'échelle transfrontalière depuis 2006, afin de favoriser un marché de l'emploi commun sur le territoire Strasbourg-Ortenau.

Elle a porté le projet Interreg Emploi 360°, mené des Gestions Prévisionnelles Territoriales des Emplois et des Compétences transrhénanes, développé le Pôle Transfrontalier de Coopération Economique et elle pilote actuellement le programme Interreg Tremplin sur le Rhin.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- rapprocher les marchés de l'emploi français et allemands ; ouvrir des possibilités d'emplois supplémentaires aux candidats français et des solutions nouvelles en termes de compétences pour les entreprises allemandes (Europa Park, Zalando, Badische Stahlwerke...)
- poursuivre l'animation et la professionnalisation du réseau de référents,
- poursuivre et développer les parcours sur mesure permettant en trois mois l'accès à l'emploi en Allemagne pour des candidats non qualifiés et grands débutants en allemand,
- développer un réseau d'entreprises allemandes proposant des emplois aux demandeurs d'emploi, jeunes, BrSa ...
- organiser une permanence de la coopération transfrontalière pour assurer une présence sur le site de KaléidosCOOP, tiers-lieu de développement de l'entrepreneuriat, des compétences et de l'économie sociale et solidaire qui ouvrira ses portes en 2022.

Il est précisé qu'il a été attribué en Commission permanente du 04 novembre 2019 une subvention de 72 000 € à la Maison de l'Emploi et de la Formation de Strasbourg au titre du projet Intereg V Rhin Supérieur « Tremplin sur le Rhin », soit 24 000€ par an sur la période de réalisation du projet 2019 – 2021. La dernière tranche de 24 000 € a été réglée en septembre 2021.

Par ailleurs, dans le cadre de l'expérimentation du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi et dans le cadre de la création d'un large consortium des acteurs de l'insertion et de l'emploi, la Maison de l'Emploi de Strasbourg a accepté d'être membre de ce consortium.

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver la convention jointe en annexe au présent rapport qui prévoit l'attribution d'une subvention d'un montant de 24 000 € destinée notamment à co-financer les actions suivantes :

- soutien du club des entreprises de l'inclusion (workshops, création d'un guide de l'inclusion, actions en direction des habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville) ;
- FOCAL : dispositif Pacte Investissement Compétences 100% Inclusion déployé sur les quartiers du Neuhof et de la Meinau ;
- Gestion Prévisionnelle Territoriale des Emplois et des Compétences (GPTEC) pour mieux répondre aux besoins en compétences des entreprises des secteurs en tension.

La 11ème commission Eurométropole de Strasbourg a émis un avis favorable lors de sa réunion du 2 novembre 2021.

En conclusion, il vous est proposé :

- D'approuver la poursuite du partenariat renforcé visant à l'alliance des réseaux de l'équipe emploi de la Collectivité européenne d'Alsace et de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Bassin de Strasbourg visant à permettre un retour durable à l'activité pour les bénéficiaires du revenu de Solidarité active ;
- D'attribuer une subvention de fonctionnement de 24 000 €, en un seul versement, à la Maison de l'Emploi de Strasbourg ;
- D'approuver et de m'autoriser à signer la convention jointe en annexe au présent rapport.

Les dépenses correspondantes, d'un montant total de 24 000 €, seront prélevées sur l'imputation suivante : P153O005 – 017 – 65748 – 444.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY